

Le 11 décembre 2015

PREFECTURE DU GARD

Bureau des procédures environnementales
10 avenue Feuchères
30 000 NÎMES

Affaire suivie par Mme LAMBERT

**Objet : Carrière de pierre de taille – Lieux-dits "Les Escaravassons et Coste Belle" – Communes de Vers-Pont-du-Gard et de Castillon-du-Gard (30)
Dossier de demande d'autorisation d'exploiter une carrière (Renouvellement) – CARRIÈRES DE PROVENCE
Dossier suivi par M. Gérald AGUIRRE**

Compléments apportés au DDAE dans le cadre de sa recevabilité

Monsieur Le Préfet,

Dans le cadre de la recevabilité du dossier de demande de renouvellement d'exploiter une carrière déposé en préfecture le 26 juin 2014, nous avons procédé aux compléments suivants à la demande de la DREAL

Pièce 2 : Résumé non technique

- Modification de la fiche de synthèse relative au milieu naturel en pages 16 à 19, suite aux compléments apportés au volet naturel de l'étude d'impact ;
- Modification de la fiche de synthèse relative à l'accès à la carrière - circulation en page 24.

Pièce 3 : Etude d'impact

- Modification du §3.2 – Milieu naturel de l'étude d'impact pages 29 à 52, suite aux compléments apportés au volet naturel de l'étude d'impact ;
- Modification du §3.5 – Accès au site, infrastructure de l'étude d'impact pages 80 à 82, dans un objectif de simplification ;
- Modification du tableau de synthèse de l'état initial et identification des enjeux §M3.10 pages 98 à 102 (thématiques milieux naturels et accès) ;
- Modification du §4.1.5 – Impacts sur les habitats naturels, la flore et la faune pages 107 à 113, suite aux compléments apportés au volet naturel de l'étude d'impact ;

Siège social

Le Triangle - 235, Rue Léon Foucault
Parc de la Duranne
F-13857 Aix-en-Provence Cedex 3
Tél : 33 (0) 4 42 399 399
Fax : 33 (0) 4 42 399 401

Direction commerciale

Route de Maussane
13990 Fontvielle - France
Tél : 33 (0) 4 90 54 70 47
Fax : 33 (0) 4 90 54 68 41

web : www.carrieres-de-provence.com
e-mail : info@carrieres-de-provence.com



- Modification du §4.3.1 – Impacts liés à la circulation page 120, dans un objectif de simplification ;
- Modification du tableau de synthèse des impacts bruts §4.6 pages 131 à 134 (thématiques milieu naturel et circulation) ;
- Modification du §5.3.5 – Impacts cumulés liés au trafic, page 137 et 138 ;
- Modification du §7.2.2 – Compatibilité avec le schéma des Carrières de Vers-Castillon page 144 (thématique trafic) ;
- Modification du §8.4 – Dispositions concernant la flore et la faune page 151 et 152 suite aux compléments apportés au volet naturel de l'étude d'impact ;
- Modification du tableau de synthèse final §8.18 (impacts bruts, mesures envisagées et impacts résiduels) pages 157 à 162 (thématiques milieux naturels et circulation) ;
- Modification du §8.20 – estimation du coût des mesures en faveur de l'environnement pages 163-164 (intégration du coût des mesures écologiques et suivi

- Modification du §9.1.5 - Végétalisation du site page 166, suite aux compléments apportés au volet naturel de l'étude d'impact ;
- §10 – Méthodes, difficultés et auteurs de l'étude : ajout références bureaux d'études Hysope et Lycaena

Pièce 6 : Annexes – modification des pièces suivantes :

- Annexe 3 : Justificatifs de maîtrise foncière : ajout avenants baux communaux Vers-Pont-du-Gard et de Castillon du Gard
- Annexe 18 : Volet Naturel de l'étude d'impact et évaluation d'incidence Natura 2000 repris par Hysope et Lycaena – rapport de septembre 2015;

Restant à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pierre Laurent FIGUIERE
Président du Groupe FIGUIERE

